L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 27 OCTOBRE 1892.

THEATRE DE L'OPERA.

Roland à Roncevaux, sans longtemps écarté du théâtre, et qui vraisemblablement ne fut jamais arrivé, sans nos lointaines nouveautés, à être exécuté sur l'ancienne scène de la rue Le Peletier, *Roland* est l'ouvre qui, incontestablement, contribua le plus à la réputation de Mermet.

Pour un temps le succès en fut très vif, très retentissant; il semblait, à tort ou à raison, que quelque chose de nouveau fut advenu à la rampe; et la belle création qu'en fit Geeymard, fut l'un des points marquants de la longue et brillante carrière du tant sympathique et regretté ténor.

Mécaniques l'ouvrage, diversement apprécié, ne devint jamais bien permanente du répertoire. Relativement parlant, il fut assez vite abandonné; il ne reparut plus à l'Opéra que d'une façon intermittente; puis, après avoir fait son tour de France, après avoir pris sur les principaux théâtres de la province, il revint à Paris, de ci de là, sur une autre scène que celle de l'Opéra.

Au cours de ces dernières années il semble que la partition soit plus demandée; nous voyons, dans nos journaux, qu'on la remet à la rampe en bien des villes importantes. Ici elle a de nombreux partisans, et, il faut le dire, le public de la Nouvelle-Orléans a été gâté à cet endroit.

Le rôle principal de l'ouvre a eu, à notre Opéra, deux interprètes, tout au moins, qui en ont laissé bien souvenir: le créateur d'abord: Gueymard et puis M. Berger.

M. Paulin y causait également, la saison dernière, une impression favorable.

Roland à Roncevaux est, pour ainsi dire, l'une des stations auxquelles le ténor de force est le plus attendu. Certes il est des rôles beaucoup plus éprouvants que celui là, mais le public aime particulièrement à y donner rendez-vous à l'artiste au fiscl du premier acte: *Superbes Pyrénées!* et à celui du troisième, très haut monté sans doute, mais si bien écrit pour la voix: *Extermines les Sarrazins!*

Or ce rendez-vous est fort aimé, semble t il, de M. Raynaud; il s'y est fréquemment retrouvé; et chaque fois, nous dit on, l'aventure lui a été heureuse.

Ce souvenir est même l'un des meilleurs parmi les nombreux qu'il a laissés à Bordeaux, où, nous assure-t-on, on le convient invariablement à jeter encore et encore son appel à l'extermination des mécréants.

Vous en jugerez aujourd'hui première soirée de cette reprise qui groupe presque toujours la jeunesse, qui tient connaître la plénitude des sonorités d'un ténor. Nous avons la confiance qu'ils ne seront point déçus, et, pour notre part, nous irons entendre d'autant plus volontiers le nouveau Roland que, nous le savons déjà, M. Raynaud ne se paie point sans mesure de coups de clairon, mais s'efforce aussi d'y mêler le sentiment et l'expression.

Les autres rôles seront chantés par MM. Malzac, Chauvreau, Hourdin, Contellier; Mmes Jan Boyer, Léa Sainti.

L'ouvre présente donc une distribution fort engageante. De plus le corps de ballet donnera cette farandole toujours très intéressante dans son caractère naïf, primitif et dont le motif a bien de la couleur.

On annonce *la Traviata* pour samedi prochain.;

Une indisposition nous met dans la nécessité de renvoyer à demain la publication de notre Bulletin Artistique.

LA GRÈVE.

La grève de la Triple Alliance, (Ware housemen, Draymen et Packers) n'a pas fait en somme jusqu'ici au grand commerce, autant de tort qu'on l'avait craint tout d'abord, néanmoins les marchands se trouvent gênés et les marchandises s'accumulent chaque jour davantage sur les quais d'une façon inquiétante.

Depuis qu'a été inaugurée la grève, on ne peut pas dire qu'aît encore été prise une seule mesure importante de nature à y mettre fin. On s'est borné à régler les préliminaires de la grande bataille qui une fois de plus va se livrer entre patrons et employés.

Ceux ci, n'ont fait que soumettre des résolutions dont le point principal est leur demande d'être reconnus et traités comme membres de l'Union, conditions à laquelle ils se disent prêts à régler le différend sur une base équitable.

D'autre part, les patrons se sont borné à la nomination de comités dont le seul c'est jusqu'ici acquitté de sa mission dont le résultat ne sera connu qu'aujourd'hui. Nous voulons parler du comité composé de MM. W. McCloskey, W. T. Schmidt, N. Burke, W. J. Behan, B. F. Eshleman, S. P. Hemlip, E. C. Fenner, J. B. Levert, W. H. Matthews et I. Herusheim. Ce comité a exposé la situation à M. Fitzpatrick, et lui a demandé la protection faute de laquelle les hommes qui sont prêts à remplacer les grévistes, n'osent pas se mettre au travail, dans la crainte d'être maltraités par les membres de l'Union.

Le Maire a naturellement promis d'aider les marchands dans la mesure du possible, et d'assurer autant d'officiers spéciaux que la gravité de la situation pourrait le demander, au cas où la police serait insuffisante. En attendant, il va envoyer 5 hommes à chaque gare de chemin de fer et autant aux débarcadères où se rassemblent les grévistes, parce que c'est là qu'il leur est surtout possible de mettre obstacle au trafic en intimidant les ouvriers, empêchant ainsi le chargement et le déchargement des marchandises.

Comme forte de la protection de la municipalité, les marchands vont engager aujourd'hui autant d'hommes nouveaux qu'il sera nécessaire pour remplacer les mécontents. C'est aujourd'hui que la grève va prendre son véritable aspect et que la situation va vraisemblablement s'aggraver, par le fait que si de nouveaux hommes consentent à remplacer ceux qui ont quitté le travail—et il y en a des centaines qui ne demandent pas mieux que de trouver de l'ouvrage—les grévistes se verront obligés, sous peine de laisser porter un grand coup à leur Union, de s'y opposer, et s'ils le tentent, l'intervention de la police créera de regrettables mais inévitables troubles.

C'est aujourd'hui aussi que le comité composé de marchands et d'ouvriers va se réunir et que les mécontents vont paraître devant lui pour lui exposer leurs griefs, après quoi un meeting général aura lieu pour entendre le rapport de ce comité. Mais de cette mesure, il n'y a en somme que peu de chose à attendre de nature à amener une solution de la question: ceux qui ont assisté au meeting d'avant hier se sont déclarés mécontents, n'étaient pas membres de l'Union, et ceux-ci, très probablement, s'abstiendront de nouveau.

Par conséquent, les marchands n'auront pas traité avec ceux qui sont l'âme de la grève, les Unionistes, et ce mécontent qu'ils feraient dans leurs réclamations de ces mécontents, concernant leur salaire et les heures de travail, la création de ce comité ne leur aura servi qu'à prouver que pour eux, dans le conflit soulevé par les grévistes, il n'y a qu'un moyen de résistance, qu'une seule question, une question de principe, à savoir qu'ils ne veulent pas reconnaître l'existence des Unions et traiter avec elles comme telles.

La question se trouvera donc ainsi posée: d'une part, les Unions voulant être reconnues et imposer leurs membres aux patrons d'une part, ceux et refusant de traiter avec leurs ouvriers autrement que comme employés indépendants, et de reconnaître aux Unions le droit de se mêler de leurs affaires et de leur imposer l'emploi de tels ou tels individus.

Pour les deux parties intéressées, ce sont de graves questions qui menacent de prolonger le conflit, à moins que des concessions imprévues d'un côté ou de l'autre n'y mettent fin.

Cour Suprême.

— Le Chief Justice a émis, dans l'affaire des laitiers, un writ de prohibition. L'affaire reviendra le premier lundi de novembre.

Cour Civile de District.

— Louis Pfister contre le Peinzient Canning Co., pour $240.

L. Delessal contre J. R. Ashley, pour $240 et $225.

Mme Caroline Martin contre E. Davenport Jr., pour $400.

Hy Marx contre W. H. Wrigley pour $480.

Commissariat des Etats-Unis.

— M. Frédéric Maegé, accusé par M. Variol, de violation de la loi qui défend d'amener des étrangers pour travailler aux Etats-Unis, a été mis sous caution de $250. Cette accusation a trait à l'engagement du coiffeur de l'Opéra.

Cour Criminelle.

— Section A.— W. C. Nicholls, larcin, accusation retirée.

John Simpson, tentative de viol, ordonnance de non lieu.

Nattie Dugas, attaque, $10 ou 30 jours.

Le juge Ferguson a choisi comme avocat des sept individus accusés du meurtre de Fitzgerald, l'ex-juge Finney, mais celui-ci n'a point encore accepté.

Section B.

J. Fontenette, vol avec effraction, $100 ou 5 jours.

F. Ross, même délit, 7 ans et $200 d'amende.

John Winn, même délit, $10 et 9 mois.

Hy Porter, larcin, 2 ans.

Vol.—Des inconnus qui ont été introduits chez D. Levau, No. 78 rue Dryades, ont volé une somme de $5 et dérobé évalué $18, qui se trouvaient dans une armoire.

Le feu.—A 7 heures 30 du matin, des enfants qui jouaient avec des allumettes chez M. J. B. Marshall, ancien garde Camp et Octavie, ont mis le feu à un matelas. Le mobilier, qui est assuré pour $500 à la Compagnie Liverpool, London & Globe, a reçu environ $75 de dommages.

Tentative de déraillement.—Une tentative de déraillement a été faite rue Soccès, mardi soir, à 40 mètres de la Nouvelle-Orléans, sur la ligne de l'Illinois Central. Un morceau de rail avait été placé en travers de la voie, mais le mécanicien l'a aperçu à temps pour empêcher un déraillement.

On a fouillé les bois dans le voisinage, sans trouver trace des criminels qui se sont livrés à cette tentative et le train a repris ses courses vers la Nouvelle-Orléans.

Hier, des detectives ont été envoyés sur les lieux.

Accidents.—A 2 heures de l'après midi, Daniel Faccin, un sarewman demeurant au coin des rues Tchoupitoulas et Joséphine, qui travaillait à bord du steamship *Diadel* amré au pied de la rue Première, a eu la jambe gauche cassée par la chute d'une balle de coton.

Il a été transporté à l'Hôpital de Charité, dans une voiture d'ambulance.

—A la même heure, Robert Harper, un longshoreman de couleur, demeurant au No 536 de la rue Philip, qui travaillait dans la cale du même navire, a été assez gravement blessé par l'écroulement d'un tas de douves. Il a été transporté à l'hôpital en voiture.

Tentative de vol.—Hier matin, à 10 heures, un nommé Thomas Mooney est entré chez le Dr J. E. Favre, rue Bourbon No 170, dans le but de voler, mais découvert par un membre de la famille qui a aussitôt prévenu la police, il a été arrêté avant d'avoir pu quitter la maison.

L'ex-gouverneur Louis Bogran.—L'ex-gouverneur du Honduras, l'Hon. Louis Bogran, qui est arrivé mardi à la Nouvelle-Orléans, venant de New York, en compagnie des Drs Miguel Paz, Francisco de Quiros et Mlle Jesluis de Quiros, repartira aujourd'hui à bord du *Tiznit* pour le Honduras, qu'il a quitté depuis trois mois, pendant lesquels il a voyagé aux Etats-Unis pour rétablir sa santé, visitant la Californie, l'Oregon et autres Etats.

L'ex-gouverneur va, paraît-il, abandonner la politique pour se livrer exclusivement à l'exploitation de ses propriétés.

Hemes faits.—On a arrêté hier matin pour vagabondage, une fille de 16 ans, Louise Palben, dont les parents habitent avenue Louisiana No 233 1/2.

—Le capitaine Cranham a informé la police que mardi soir des inconnus avaient essayé de faire dérailler à environ 40 milles de la ville, le train de S h. 25 de l'Illinois Central, en plaçant un rail sur la voie. Le train a immédiatement arrêté et on a fouillé les marais sans résultat. Le rail a été apporté à la Nouvelle-Orléans.

Oh! mon tête!
Le Preston's HED-ACE guérira tout mal de tête et ne guérira aucun autre mal; c'est ce qu'il accomplira. On le garantit; tous les pharmaciens en vendent.

Pas de candidat indépendant.

Qu'est-ce qu'un candidat indépendant? Un homme qui n'est pas de son parti, qui n'est pas encore du parti opposé, et qui, cependant, n'est pas neutre, puisqu'il cherche à nuire aux siens, et travaille à faire les affaires de leurs adversaires. Dans une lutte électorale où il s'agit, comme aujourd'hui, du salut de la démocratie et des libertés publiques, c'est un ennemi réel de la démocratie et des libertés publiques, puisque, en faisant bande à part, il risque tout au moins, s'il ne l'est pas ouvertement—de livrer le pouvoir à ceux qui leur font une guerre acharnée. Il est même plus à craindre qu'un ennemi déclaré, car on connaît les desseins de ce dernier, tandis qu'on ignore ceux de l'indépendant. Sous le couvert de la démocratie, il fait du républicanisme, et, pour ne rien avec les républicains et en des points que cependant les démocrates.

En fait, la lutte est engagée aujourd'hui, sur deux questions: 1. Une question d'intérêt, celle du tarif, sérieuse, sans doute, mais qui n'est pas menaçante pour les libertés publiques. 2. Une question de principe, celle du Force Bill', de la liberté du scrutin, qui est le fondement même de toute république, de toute souveraineté populaire; et il suffit de la question principale à la question secondaire. C'est à la fois illégique et anti-démocratique.

Nous comptons bien que, dans les graves circonstances où nous nous trouvons, nos concitoyens du premier district congressionnel ne se laisseront pas glisser sur la pente funeste où l'on voudrait les engager, et qu'ils voteront comme un seul homme en faveur de l'unique candidat régulier de la Démocratie. Il y va de notre salut, à tous.

Le Strop Delabarre pour la dentition, le grand remède français est connu dans toutes les familles. Les médecins en recommandent l'usage; les sages femmes aussi. Jamais ne manque-t-il de soulager l'enfant qui fait les dents.

$500 de Récompense!

Nous demeurons la conviction comme pour tout cas de maladie de foie, de dyspepsie, de mal de tête, de constipation, du sang impétueux que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr Wert pour le foie, lorsque les prescriptions ci-dessus suivies. Elles sont purement végétales et ne renferment jamais de drogues malfaisantes. Elles ont une couche de sucre. Les grandes boîtes contiennent 30 pilules, 25 cents. Médicament vendu partout. Les véritables se trouvent chez H. TUMA, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, La. 1er oct—1mWeD

F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
Transférera le 1er octobre prochain son magasin du No 135 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. Il fera exécuter une nouvelle réduction sur prix de ses articles. De ce dernier, il possède une collection incomparable:
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants, Gemmes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de tous genres réparés par un horloger-bijoutier compétent.
24 oct—25—1mWeD

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John W. Gleon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 35,606—Division E—Attendu que Mme Mary P. Gleon, Mittenberger, veuve de Charles A. Mittenberger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration testamentaire du titre et d'administrateur dans la succession de feu John W. Gleon, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit concerner d'avoir à déduire, dans les dits jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 oct—25 29—2 nov

Succession de John Welsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,057—Division E—Attendu que Mary A. Welsh, veuve de John Welsh a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Welsh, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit concerner d'avoir à déduire, dans les dits jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 oct—26 29—3 nov

D'Amico, Sidell & Lewis vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,807.—Division E—Avis est par le présent donné à tous ceux dans de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par S. D'Amico, syndic définitif des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 oct—25 29—2 nov

Succession de W. T. Levins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,648—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme A. Levins, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 oct—29 26 29

Succession du Rév. Mons Vallée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 34,779—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte de cette succession, présenté par Mme Vallée, exécutrice testamentaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 oct—21 25 29

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le comité hygiénique du gouvernement français.

Chambre des députés.

Paris, 26 octobre—Le comité hygiénique du gouvernement dit que de 13 au 22 octobre, quatre-vingt dix décès ont été rapportés en France résultant du choléra, dont 33 sont survenus à Marseille.

M. Ribot, ministre des affaires étrangères, a requis les représentants de la France auprès des gouvernements étrangers de protester contre la mise en quarantaine des navires arrivant de Marseille dans les ports étrangers.

La Chambre des Députés, après deux jours de débats sur la question relative à la purification de l'eau de la Seine, a adopté aujourd'hui une résolution condamnée par le premier ministre Loubet demandant au gouvernement d'exécuter le travail déjà commencé pour filtrer l'eau que l'on boit à Paris et dans la banlieue.

Chambre des Députés — Le canal de Panama.

Paris, 25 octobre—M. Peytral, conformément au désir de M. Ricard, ministre de la Justice, a consenti à ne pas interpeler le gouvernement avant le 8 novembre, relativement aux affaires du canal de Panama.

M. Ricard lui a demandé de ne pas insister sur cette question tant que l'enquête judiciaire ne sera pas terminée.

Les troubles à Carmaux.

Paris, 26 octobre—M. Loubet, premier ministre, a annoncé sa décision dans l'affaire relative aux troubles à Carmaux, laquelle lui a été référée comme arbitre.

Il décide que M. Calvignac, maire de Carmaux, qui a été congédié par la compagnie minière et dont le renvoi a été la cause des troubles, sera repris par la compagnie comme ouvrier, mais qu'on lui accordera un congé pendant tout son terme d'office.

Il décide en outre que la compagnie réintègrera tous les mineurs grévistes, excepté ceux qui ont excité à la révolte.

M. Humbiet, administrateur de la compagnie, dans la démission a été demandé par les mineurs en grève, sera maintenu à son poste.

CHOLÉRA EN EUROPE.

Bude Pesth, 26 octobre—Dix sept nouveaux cas de choléra et cinq décès ont été rapportés aujourd'hui en cette ville.

A Hambourg.

Hamburg, 26 octobre—Vingt cinq nouveaux cas de choléra ont été officiellement rapportés ici hier.

Il n'y a pas eu de décès constatés.

Le correspondant du Times à Lisbonne.

Londres, 26 octobre—Le correspondant du *Times* à Lisbonne commentant la défaite du premier ministre Ferreria dit: On suppose maintenant que celui ci sortira de la politique sans qu'il puisse rester premier ministre. A part cet échec de Ferreria aux dernières élections, celles-ci ont été favorables à la monarchie et à la constitution.

Le bill militaire.—Le chancelier Von Caprivi.

Berlin, 26 octobre—A l'exception des journaux semi officiels, toute la presse déclare le bill militaire impossible.

On calcule que dans les dernières vingt années, l'Allemagne a dépensé 600,000,000 de livres sterling pour son armée. Si l'augmentation des dépenses continue, le pays sera en banqueroute.

Il est probable que le chancelier Von Caprivi a laissé une marge pour les modifications. Il pourrait aussi obtenir l'appui du parti du Centre en faisant des concessions à ce dernier sur les questions relatives aux écoles et à l'église.

Mais il a toujours une difficulté devant lui, surtout lorsqu'on se rappelle ses anciens discours dans lesquels, il a tourné en dérision l'idée de juger l'efficacité d'une armée sur sa force numérique.

L'Archevêque Croke.

Dublin, 26 octobre—L'Archevêque Croke, de Cashel, dans une lettre qu'il envoie avec deux cent-cinquante piastres pour venir en aide aux tenanciers évincés, émiet cette occasion pour nier, ainsi que le bruit a couru, qu'il ait changé d'opinion à l'égard des réclamations de ces malheureux qui ont été sujets à l'éviction.

Au contraire l'archevêque demande avec instance à tout le monde de faire tout ce qu'on pourra en leur faveur.

Le fonds de paroisse, a-t-il dit, devrait être confié à trois hommes importants et honnêtes, jusqu'à ce que des arrangements aient été conclus pour disposer de dit fonds.

Mort de M. Harry Vane Milbank.

Londres, 26 octobre—On annonce que M. Harry Vane Milbank, le duelliste dont on a tant parlé lors du scandale Colman-Drayton-Barrow, est mort lundi à Dervie-Platz, canton de Grison, Suisse.

M. John Morley—La mise en liberté des prisonniers politiques en Irlande est projetée.

Londres, 26 octobre—Au conseil de Cabinet qui aura lieu demain, M. John Morley, secrétaire en chef pour l'Irlande, présentera des propositions pour la mise en liberté de tous les prisonniers politiques en Irlande. La décision ministérielle sur ces propositions comprendra la question d'une grande amnistie pour tous ceux qui ont été trouvés coupables d'avoir pris part, il y a quelques années, aux outrages de dynamite. Les principaux prisonniers trouvés coupables sous une accusation sont enfermés dans des prisons anglaises.

Les journaux conservateurs n'objectent pas à ce que que des fénians Mullen et Dowling et le dynamiteur J. F. Egan soient libérés, car ils ont déjà fait les deux tiers de leur terme d'emprisonnement.

Même l'Hon. Henry Matthews lorsqu'il était secrétaire de l'intérieur, a dit que l'on pourrait, avant longtemps, user de clémence à l'égard des dits prisonniers.

Mullen, on doit se le rappeler, a été condamné pour complicité dans le meurtre de Lord Frederick Cavendish, qui était alors secrétaire en chef pour l'Irlande, et le sous secrétaire Burke, au Phœnix park, à Dublin.

Dowling était impliqué dans le meurtre d'un agent de police du nom de Cox.

Mais le gouvernement n'osera pas libérer le Dr Gallagher et autres, trouvés coupables d'avoir causé les explosions à Londres, Liverpool et Glasgow.

Aujourd'hui le *Telegraph* rappelle les divers outrages de dynamite commis par eux depuis 1881, incluant la tentative pour faire sauter la résidence du Lord-Maire de Londres le 18 mars 1881; la tentative faite sur l'Hôtel-de-Ville à Liverpool le 10 juin 1882, la seconde tentative sur la résidence du Lord Maire de Londres le 12 mai 1882; les explosions au Board Local du gouvernement de Whitehall le 15 mars 1883; les explosions aux divers bureaux de police, Scotland Yard, le 30 mai 1884; l'explosion de la tour de Londres le 24 janvier 1885 et les dommages causés à la Chambre des Communes le même jour.

En vue des cas qu'il cite le même journal défie le gouvernement de dégrader la prérogative de la clémence en mettant en liberté ces monstres humains qui ont pris part à ces épouvantables outrages.

Les journaux irlandais et le poète de Poète Laurèat.

Dublin, 26 octobre—Les journaux irlandais demandent qu'un irlandais soit nommé Poète Laurèat pour succéder à lord Tennyson.

Ils suggèrent à cet effet les noms de Aubrey Thomas Devere ou de Timothy Debeal Sullivan pour ce poste.

La crise dans le cabinet hongrois.

Vienne, 26 octobre—Le ministre temporaire de l'empereur François Joseph de Bude Pesth, semble avoir dissipé la crise qu'on craignait dans le cabinet hongrois. Le parti de la cour est fortement opposé au comte Apponyi, dont les chances d'être appelé au portefeuille de premier ministre hongrois, sont très diminuées.

Lady Randolph Churchill.

Londres, 26 octobre—Lady Randolph Churchill, née Jennie Jerome, de New York, arrive aujourd'hui depuis Cuxhaven ici. Elle est sur son chemin pour Vienne, où elle est fréquemment présentée.

Le Général Boulanger.

Londres, 26 octobre—Le *Times* apprend que le général Boulanger, le duelliste de fin de siècle, le duc de Vaux, violemment l'Exposition Colombienne de Chicago.

Le Pape.

Rome, 26 octobre—Le Pape s'est beaucoup intéressé à la maladie de Mme Harrison et a exprimé beaucoup de sympathies pour son souffrance.

Quand la gravité de la maladie a été déclarée, Sa Sainteté a envoyé à la malade distingué sa bénédiction apostolique.

Le Pape a été très peiné lorsqu'il a appris la mort de Mme Harrison.

WASHINGTON.

Préparatifs pour les funérailles de Mme Harrison.

L'comité hygiénique du gouvernement français.

Chambre des députés.

Paris, 26 octobre—Le comité hygiénique du gouvernement dit que de 13 au 22 octobre, quatre-vingt dix décès ont été rapportés en France résultant du choléra, dont 33 sont survenus à Marseille.

M. Ribot, ministre des affaires étrangères, a requis les représentants de la France auprès des gouvernements étrangers de protester contre la mise en quarantaine des navires arrivant de Marseille dans les ports étrangers.

La Chambre des Députés, après deux jours de débats sur la question relative à la purification de l'eau de la Seine, a adopté aujourd'hui une résolution condamnée par le premier ministre Loubet demandant au gouvernement d'exécuter le travail déjà commencé pour filtrer l'eau que l'on boit à Paris et dans la banlieue.

Chambre des Députés — Le canal de Panama.

Paris, 25 octobre—M. Peytral, conformément au désir de M. Ricard, ministre de la Justice, a consenti à ne pas interpeler le gouvernement avant le 8 novembre, relativement aux affaires du canal de Panama.

M. Ricard lui a demandé de ne pas insister sur cette question tant que l'enquête judiciaire ne sera pas terminée.

Les troubles à Carmaux.

Paris, 26 octobre—M. Loubet, premier ministre, a annoncé sa décision dans l'affaire relative aux troubles à Carmaux, laquelle lui a été référée comme arbitre.

Il décide que M. Calvignac, maire de Carmaux, qui a été congédié par la compagnie minière et dont le renvoi a été la cause des troubles sera repris par la compagnie comme ouvrier, mais qu'on lui accordera un congé pendant tout son terme d'office.

Il décide en outre que la compagnie réintègrera tous les mineurs grévistes, excepté ceux qui ont excité à la révolte.

M. Humbiet, administrateur de la compagnie, dont la démission a été demandé par les mineurs en grève, sera maintenu à son poste.

CHOLÉRA EN EUROPE.

Bude Pesth, 26 octobre—Dix sept nouveaux cas de choléra et cinq décès ont été rapportés aujourd'hui en cette ville.

A Hambourg.

Hamburg, 26 octobre—Vingt cinq nouveaux cas de choléra ont été officiellement rapportés ici hier.

Il n'y a pas eu de décès constatés.

Le correspondant du Times à Lisbonne.

Londres, 26 octobre—Le correspondant du *Times* à Lisbonne commentant la défaite du premier ministre Ferreria dit: On suppose maintenant que celui ci sortira de la politique sans qu'il puisse rester premier ministre. A part cet échec de Ferreria aux dernières élections, celles-ci ont été favorables à la monarchie et à la constitution.

Le bill militaire.—Le chancelier Von Caprivi.

Berlin, 26 octobre—A l'exception des journaux semi officiels, toute la presse déclare le bill militaire impossible.

On calcule que dans les dernières vingt années, l'Allemagne a dépensé 600,000,000 de livres sterling pour son armée. Si l'augmentation des dépenses continue, le pays sera en banqueroute.

Il est probable que le chancelier Von Caprivi a laissé une marge pour les modifications. Il pourrait aussi obtenir l'appui du parti du Centre en faisant des concessions à ce dernier sur les questions relatives aux écoles et à l'église.

Mais il a toujours une difficulté devant lui, surtout lorsqu'on se rappelle ses anciens discours dans lesquels, il a tourné en dérision l'idée de juger l'efficacité d'une armée sur sa force numérique.

L'Archevêque Croke.

Dublin, 26 octobre—L'Archevêque Croke, de Cashel, dans une lettre qu'il envoie avec deux cent-cinquante piastres pour venir en aide aux tenanciers évincés, émiet cette occasion pour nier, ainsi que le bruit a couru, qu'il ait changé d'opinion à l'égard des réclamations de ces malheureux qui ont été sujets à l'éviction.

Au contraire l'archevêque demande avec instance à tout le monde de faire tout ce qu'on pourra en leur faveur.

Le fonds de paroisse, a-t-il dit, devrait être confié à trois hommes importants et honnêtes, jusqu'à ce que des arrangements aient été conclus pour disposer de dit fonds.

Mort de M. Harry Vane Milbank.

Londres, 26 octobre—On annonce que M. Harry Vane Milbank, le duelliste dont on a tant parlé lors du scandale Colman-Drayton-Barrow, est mort lundi à Dervie-Platz, canton de Grison, Suisse.

M. John Morley—La mise en liberté des prisonniers politiques en Irlande est projetée.

Londres, 26 octobre—Au conseil de Cabinet qui aura lieu demain, M. John Morley, secrétaire en chef pour l'Irlande, présentera des propositions pour la mise en liberté de tous les prisonniers politiques en Irlande. La décision ministérielle sur ces propositions comprendra la question d'une grande amnistie pour tous ceux qui ont été trouvés coupables d'avoir pris part, il y a quelques années, aux outrages de dynamite. Les principaux prisonniers trouvés coupables sous une accusation sont enfermés dans des prisons anglaises.

Les journaux conservateurs n'objectent pas à ce que que des fénians Mullen et Dowling et le dynamiteur J. F. Egan soient libérés, car ils ont déjà fait les deux tiers de leur terme d'emprisonnement.

Même l'Hon. Henry Matthews lorsqu'il était secrétaire de l'intérieur, a dit que l'on pourrait, avant longtemps, user de clémence à l'égard des dits prisonniers.

Mullen, on doit se le rappeler, a été condamné pour complicité dans le meurtre de Lord Frederick Cavendish, qui était alors secrétaire en chef pour l'Irlande, et le sous secrétaire Burke, au Phœnix park, à Dublin.

Dowling était impliqué dans le meurtre d'un agent de police du nom de Cox.

Mais le gouvernement n'osera pas libérer le Dr Gallagher et autres, trouvés coupables d'avoir causé les explosions à Londres, Liverpool et Glasgow.

Aujourd'hui le *Telegraph* rappelle les divers outrages de dynamite commis par eux depuis 1881, incluant la tentative pour faire sauter la résidence du Lord-Maire de Londres le 18 mars 1881; la tentative faite sur l'Hôtel-de-Ville à Liverpool le 10 juin 1882, la seconde tentative sur la résidence du Lord Maire de Londres le 12 mai 1882; les explosions au Board Local du gouvernement de Whitehall le 15 mars 1883; les explosions aux divers bureaux de police, Scotland Yard, le 30 mai 1884; l'explosion de la tour de Londres le 24 janvier 1885 et les dommages causés à la Chambre des Communes le même jour.

En vue des cas qu'il cite le même journal défie le gouvernement de dégrader la prérogative de la clémence en mettant en liberté ces monstres humains qui ont pris part à ces épouvantables outrages.

Les journaux irlandais et le poète de Poète Laurèat.

Dublin, 26 octobre—Les journaux irlandais demandent qu'un irlandais soit nommé Poète Laurèat pour succéder à lord Tennyson.

Ils suggèrent à cet effet les noms de Aubrey Thomas Devere ou de Timothy Debeal Sullivan pour ce poste.

La crise dans le cabinet hongrois.

Vienne, 26 octobre—Le ministre temporaire de l'empereur François Joseph de Bude Pesth, semble avoir dissipé la crise qu'on craignait dans le cabinet hongrois. Le parti de la cour est fortement opposé au comte Apponyi, dont les chances d'être appelé au portefeuille de premier ministre hongrois, sont très diminuées.

Lady Randolph Churchill.

Londres, 26 octobre—Lady Randolph Churchill, née Jennie Jerome, de New York, arrive aujourd'hui depuis Cuxhaven ici. Elle est sur son chemin pour Vienne, où elle est fréquemment présentée.

Le Général Boulanger.

Londres, 26 octobre—Le *Times* apprend que le général Boulanger, le duelliste de fin de siècle, le duc de Vaux, violemment l'Exposition Colombienne de Chicago.

Le Pape.

Rome, 26 octobre—Le Pape s'est beaucoup intéressé à la maladie de Mme Harrison et a exprimé beaucoup de sympathies pour son souffrance.

Quand la gravité de la maladie a été déclarée, Sa Sainteté a envoyé à la malade distingué sa bénédiction apostolique.

Le Pape a été très peiné lorsqu'il a appris la mort de Mme Harrison.

WASHINGTON.

Préparatifs pour les funérailles de Mme Harrison.

Washington, D. C., 26 octobre—Mme Harrison est exposée dans la chambre où elle est morte. Elle est très changée et très amaigrie, mais il y a toujours sur son visage la même expression de bonté qu'elle avait de son vivant et on ne voit aucune trace de souffrances sur ses traits; on dirait à la voir qu'elle dort.

Mme Harrison comme on le sait, aimait beaucoup les fleurs. Selon le désir de la famille il y aura une quantité de fleurs dans le cercueil sur lesquelles sera déposé le morte.

Le Président est un peu plus calme aujourd'hui quoique complètement abattu par la douleur.

Son secrétaire privé M. Halford l'a consolé relativement aux détails pour les funérailles lui et à Indianapolis.

Indianapolis, Ind., 26 octobre—Les arrangements ici pour les funérailles de Mme Harrison sont pratiquement terminés.

Le cercueil dans lequel la dépouille mortelle de Mme Harrison sera inhumée, a été choisi ce matin par R. S. McKee, qui était chargé de ce détail important. Ce cercueil se trouve à côté de celui du Dr Newcomer, un parent de la famille Harrison et à deux lieues à l'ouest de la chapelle et adjacent à cette partie du cimetière où se trouvent les tombeaux des soldats.

Conformément aux instructions télégraphiques du résidentiaire privé Halford, la liste des personnes honorées a été augmentée ce matin, et elle est maintenant comme suit: Thos. H. Sharpe, W. P. Fishback, juge William Woods, Joseph McLain, Dr H. R. Allen, John B. Elam, Hugh Hanna, E. B. Martindale, le général Lew Wallace, de Crawfordsville; l'Hon. William E. Niblack, de Vincennes; John E. Elder et Theo. P. Hanley.

Comme porteurs actifs, le marchall Randall est allé ce matin à l'arsenal et a choisi six soldats de l'armée régulière.

Les décorations à l'église où le service aura lieu, consisteront en draperies, fleurs et plantes et les couleurs nationales.

Des places seront réservées à l'église pour les amis du Président qui doivent accompagner le corps ici, les membres du Cabinet et les membres du régiment du général Harrison.

Nashville, Tenn., 26 octobre—L'Hon. Carter B. Harrison, frère du Président, est parti ce matin pour Indianapolis pour assister aux funérailles.

Washington, D. C., 26 octobre—Un meeting du Cabinet a eu lieu ce matin au département d'Etat, et il a été décidé que tous les membres du Cabinet assisteront aux obsèques de Mme Harrison. Mme Miller, femme du Président général et l'amie intime de celle-ci, accompagneront le corps à Indianapolis. Le Vice Président Morton sera au dépôt.

Aujourd'hui au grand nombre de télégrammes de condoléances ont été reçus à la Maison Blanche. En voici quelques uns:

Des Moines, Iowa; Senateur Mme Stanford de la Californie; Gés. Thos H. Ruger de San Francisco; Mme Jonathan W. Gordon d'Indianapolis; ex sénateur McMillan, du Minnesota; Contrôleur Matthews; William Walter Phelps, ministre des Etats Unis en Allemagne; Sénateur Mitchell de l'Oregon; le membre du Congrès Henry A. Birnham; Sénateur Gibson du Maryland; Gés. B Williams de Londres; Gés. M. D. Leggett, de Zanesville, Ohio; Gés. et Mme E. F. Dutton, de Sycamore, Illinois. Le conseil municipal à Elpaso Texas; Charles M. Cook, maire de Fort Smith, Arkansas; Hon. Jefferson Coolidge, ministre des Etats Unis en France; Hon. A. E. Lemoke,